

INVITATION

Bloc 2 : **Consultation sur le document de référence en Éducation à la citoyenneté mondiale de l'AQOCI** (lundi après-midi le 24 septembre)

Date : Lundi le 24 septembre

Heure : 13h00 à 16h00

Salle 1205, Centre Saint-Pierre

1212, rue Panet, Montréal, Qc H2L 2Y7 (métro Beaudry)

Objectifs de la rencontre

- Présenter l'ébauche du document **Éducation à la citoyenneté mondiale : Cadre de référence de l'AQOCI** et identifier les endroits à retravailler au besoin
- Identifier les éléments clés d'une définition de l'ECM pour l'AQOCI

Déroulement (13h à 16h, incluant une pause):

- Introduction et tour de table
- Discussions sur l'ébauche du document *Éducation à la citoyenneté mondiale : Document de référence de l'AQOCI*
- Co-construction d'une ébauche de définition de l'ECM pour l'AQOCI
- Conclusion et présentation des prochaines étapes
- Évaluation

Méthodologie :

Discussions en plénière en petits groupes

Personnes ressources (animatrices)

Nancy Burrows a vingt-cinq ans d'expérience de travail et d'engagement social dans les milieux féministe, communautaire, pacifiste, altermondialiste, étudiant et de solidarité internationale. Elle a notamment été agente de liaison pour le Secrétariat international de la Marche mondiale des femmes (de 1998 à 2006). Dernièrement elle a travaillé à son compte comme animatrice, formatrice et consultante en soutien organisationnel, politique et stratégique auprès d'organismes sans but lucratif. Arrivée dans l'équipe de l'AQOCI au printemps 2018, elle est chargée de programmes responsable de l'Éducation à la citoyenneté mondiale.

Marie Brodeur Gélinas :

Après des études sur les relations Nord-Sud au cégep, Marie choisit d'étudier en enseignement des langues et des sciences humaines au

secondaire. Après huit années d'implication dans les écoles, elle choisit en 2002 de lier ses deux passions en travaillant dans des OCI (CLUB 2/3, Oxfam-Québec) pour leurs programmes d'éducation auprès des 5 à 17 ans et du grand public en tant qu'agente des outils pédagogiques, des campagnes et de la collaboration avec la formation initiale des maîtres dans les universités, notamment. Elle poursuit ses études en Éducation relative à l'environnement (ERE) au 2e cycle, retourne sur le terrain à deux reprises, puis intègre en 2012 l'équipe de l'AQOCI comme chargée de trois programmes d'éducation à la citoyenneté mondiale : les Journées québécoises de la solidarité internationale, la Semaine du développement internationale et le Programme d'éducation à la citoyenneté mondiale co-géré par le ministère des Relations internationales et Francophonie et l'AQOCI.

Lecture préalable

L'ébauche du document **Éducation à la citoyenneté mondiale : Document de référence de l'AQOCI** vous sera envoyée avant la rencontre. Il est important de le lire au préalable afin de pouvoir donner votre rétroaction.

Public Cible

- Tous les membres de l'AQOCI, particulièrement les membres qui travaillent en éducation à la citoyenneté mondiale (dont les comités en ECM, les comités JQSI, QSF et autres)

Inscription :

Votre organisme sera facturé directement. À noter que les repas du midi sont inclus ainsi que les pauses café.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE 17 SEPTEMBRE 2018

Veillez remplir le formulaire d'inscription au bas de cette page.

Frais d'inscription

20\$ par jour, indépendamment du nombre de blocs par jour.

Écoresponsabilité :

Nous vous invitons à apporter votre tasse et vos ustensiles/couverts et favoriser le choix de transports collectifs.

Frais de déplacements :

Pour cette formation, l'AQOCI rembourse aux représentant-e-s d'OCI membres de l'AQOCI de l'extérieur de Montréal les frais de déplacements, la nuitée du 24 septembre (et pour les personnes très éloignées également la possibilité de rembourser les nuitées du 23 et/ou 25 septembre) ainsi que les per diem pour les repas du matin et du soir, sur présentation de factures, selon la politique de remboursements de l'AQOCI ([TÉLÉCHARGEZ LE FORMULAIRE](#)). Veuillez noter que pour les membres des comités JQSI qui se réunissent le 26 septembre, les nuitées du 25 et 26 peuvent être remboursées selon vos distances et réalités. Prière de soumettre rapidement votre demande de remboursements, au plus tard 15 jours après la formation.

Facturation et politique d'annulation :

Vu les dépenses encourues pour les repas qui sont réservés d'avance selon le nombre de personnes inscrites, votre organisme sera facturé même si vous ne vous présentez pas à la formation, à moins d'annulation 72 heures ouvrables avant chaque jour de rencontre à laquelle vous êtes inscrit ou présentation d'un papier médical.

Informations : Katina Binette à : kbinette@aqoci.qc.ca